RÉPUBLIQUE ET CANTON DE NEUCHÂTEL

CHANCELLERIE D'ÉTAT
BUREAU DE LA
COMMUNICATION

RUN : signature de la déclaration d'intention de collaboration du projet de région La Béroche

Petite dernière du RUN, La Béroche a tout d'une grande !

La chancellerie d'Etat communique :

Les cinq communes de Fresens, Gorgier, Montalchez, Vaumarcus-Vernéaz et Saint-Aubin-Sauges, et le Canton de Neuchâtel ont décidé de s'associer afin de construire ensemble, dans le cadre du Réseau urbain neuchâtelois (RUN), les projets d'avenir de la région de La Béroche. Ce lundi 16 avril 2007, les deux parties ont officialisé leur engagement en signant une déclaration d'intention de collaboration. Le Canton de Neuchâtel était à cette occasion représenté par les conseillers d'Etat Bernard Soguel, chef du Département de l'économie, et Fernand Cuche, chef du Département de la gestion du territoire. Par cette dernière signature, l'ensemble du territoire neuchâtelois est aujourd'hui couvert par la nouvelle dynamique de partenariat Canton-communes lancée début 2000 dans le cadre du RUN.

Passerelle entre deux pôles urbains forts - le canton de Neuchâtel, avec plus particulièrement l'agglomération du Littoral, et le canton de Vaud, avec celle d'Yverdon-les-Bains -, la région de La Béroche souhaite être reconnue comme espace solidaire ayant une communauté d'intérêts et une attractivité indéniable.

Développer la mobilité, une priorité pour La Béroche

Avec pour ambition de fédérer les efforts internes de développement pour faire de cette région un ensemble territorial cohérent et dynamique, La Béroche doit valoriser ses atouts et ainsi assurer son essor résidentiel et économique. De plus, pour ne plus être en périphérie des centres urbains, La Béroche affiche comme priorité le développement de la mobilité, via notamment une amélioration de l'offre en transports publics qui permettra de la relier à Neuchâtel et à Yverdon-les-Bains, mais également de raccorder les communes de La Béroche entre elles.

S'appuyant sur ses qualités, la région de La Béroche ambitionne de soutenir la vitalité des communes en favorisant le développement concerté d'un habitat de qualité et respectueux de l'environnement. Sa volonté est également de maintenir le dynamisme économique de la région en mettant en place des solutions concertées sur l'ensemble du territoire.

CH-2001 NEUCHÂTEL CHATEAU
TÉL. 032 889 40 39 FAX 032 889 60 07 COURRIEL: CORINNE.TSCHANZ@NE.CH

C'est donc en réfléchissant et en construisant ensemble les projets de développement que les cinq communes de La Béroche envisagent l'avenir de leurs citoyens.

Le RUN, une réalité !

Depuis les années 2000, le territoire du canton de Neuchâtel a vu se mettre en place six projets. Les projets de régions et d'agglomérations les plus avancés sont ceux du Val-de-Travers, de la Communauté urbaine du Littoral (COMUL), de Centre-Jura et du Réseau des trois villes puisque, après plusieurs mois de travail, des contrats se profilent pour les mois à venir. Quant aux projets de la Communauté urbaine Le Locle – La Chaux de Fonds, de la Région de l'Entre-deux-Lacs et de la Région Val-de-Ruz, les partenaires ont signé leurs déclarations d'intention de collaboration et les groupes techniques travaillent maintenant à la définition des thématiques et mesures d'action.

Aujourd'hui, avec la signature de cette dernière déclaration d'intention de collaboration, le RUN n'est donc plus seulement un concept de collaboration institutionnelle, mais bien une réalité de travail qui s'engage, au quotidien, pour l'avenir et l'attractivité du canton de Neuchâtel.

Le RUN, bref rappel

Le RUN est la stratégie de développement régional du Canton de Neuchâtel proposée par le Conseil d'Etat dans son programme de législature 2002-2005 et 2006-2009. Cette stratégie a pour ambition de mettre en évidence la réalité d'un canton à caractère urbain fort.. Elle s'inscrit dans la politique des agglomérations et la nouvelle politique régionale de la Confédération. Elle sera mise en œuvre selon une double perspective :

– Création d'une agglomération urbaine de 120.000 habitants réunissant les villes de Neuchâtel, La Chaux-de-Fonds et Le Locle, ainsi que les communes urbaines du littoral, concrétisée par un contrat d'agglomération.

– Développement des alliances entre les villes et les régions pour renforcer les atouts d'ensemble du canton et faire profiter les régions des dynamiques urbaines et réciproquement.

Renseignements complémentaires :
Réseau urbain neuchâtelois
Tivoli 5 / Case postale 46
2003 Neuchâtel
e-mail : RUN@ne.ch
Tél. 032 889 67 99
Fax 032 889 60 43

Neuchâtel, le 16 avril 2007